



Liste des délibérations du SYDESL du 4 juin 2026

Les documents dont il est fait référence peuvent être consultés :

* *en version papier*

Au secrétariat de Direction du SYDESL
200, bld de la Résistance
71000 MACON

* *sous forme informatique*

Sur le site du SYDESL : sydesl.fr

DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL

DU 4 juin 2026

(DATE DE CONVOCATION : 28 MAI 2026)

Le quatre juin de l'année deux mille vingt-six, le Comité Syndical du SYDESL s'est réuni à MACON, après convocation légale, sous la présidence de M. Pierre VIRELY, Président.

DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL		Décision
CS26-022	Délégation permanente de pouvoir du Comité Syndical au Président	Approuvée
CS26-023	Délégation permanente de pouvoir du Comité Syndical au Bureau	Approuvée
CS26-024	Compte Financier Unique (CFU) du Budget Principal	Approuvée
CS26-025	Compte Financier Unique (CFU) du Budget Annexe	Approuvée
CS26-026	Affectation des résultats 2025 au Budget Principal 2026	Approuvée
CS26-027	Affectation des résultats 2025 au Budget Annexe 2026	Approuvée
CS26-028	Dissolution du budget annexe au 30 juin 2026	Approuvée
CS26-029	Décision Modificative n°1/2026	Approuvée
CS26-030	Création d'un service soumis à la TVA au sein du Budget Principal pour l'activité de la Régie de Chaleur	Approuvée